



FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

Membre de

l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP)

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS

Tél. : 01 46 34 21 50

libre.pensee@fnlp.fr - <https://www.fnlp.fr>

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 5 JUILLET 2026 -

Manipulations électorales en vue d'empêcher l'Autodétermination du peuple kanak

Le 28 juin 2026, ont eu lieu les élections provinciales en **Nouvelle-Calédonie**, un peu plus de deux ans après le soulèvement du **Peuple Kanak** en 2024. Rappelons que dans le ressort du Grand-Nouméa, la répression coloniale s'abattit alors violemment et se déployèrent en parallèle des Milices au sein de la population attachée au maintien de la domination française sur l'archipel.

Les trois récents scrutins ont abouti au renforcement du Parti *Les Loyalistes* qui a obtenu plus de 50% des suffrages exprimés dans la province Sud, la plus peuplée (164 000 habitants sur 265 000), et 28 sièges au lieu de 21 dans l'Assemblée. Dans ces conditions, le Parti *Les Loyalistes* espère détenir une majorité au sein du **Congrès de la Nouvelle-Calédonie** et, par suite, suspendre, voire interrompre, le processus conduisant à l'*Indépendance* de la Nouvelle-Calédonie.

Ce résultat découle de la *loi organique du 28 mai 2026* par laquelle le Gouvernement, sous la pression notamment du Parti **Les Loyalistes**, a élargi le corps électoral pour les élections provinciales. Conformément aux *Accords de Matignon* de 1988 et *de Nouméa* de 1998 en vue de l'Autodétermination des populations du territoire, les dispositions conjointes de l'article 77 de la Constitution du 4 octobre 1958, dans sa rédaction issue de la Réforme constitutionnelle du 23 février 2007, et 188 de la loi organique du 19 mars 1999 l'avaient figé à son niveau de 1998. Il comprend désormais les personnes nées en Nouvelle-Calédonie postérieurement à son gel, une mesure très favorable aux Caldoches et les autres colons installés plus récemment en **Kanaky**.

En 2024, le **Peuple Kanak** s'était mobilisé et avait empêché l'inscription de 25 000 personnes supplémentaires sur les listes électorales. Le **Gouvernement Macron**, dans la continuité et l'aggravation de sa politique coloniale, a imposé autoritairement l'inscription de 10 500 électeurs nouveaux pour les Élections provinciales de 2026, dans le cadre de l'entrée en vigueur de la loi organique du 28 mai 2026.

Parce qu'il n'y a pas de Pensée libre sans Peuples libres, exigeons :
**Le Droit à l'Autodétermination Immédiate
du Peuple Kanak !**